

## OCBM de Liège-Verviers du 03/05/2022

### Point 6. Suivi des avis antérieurs de l'Organe

But de ce document : reprendre les avis et recommandations tels que formulés par l'Organe lors des sessions précédentes et **faire le point sur le suivi de ces avis en indiquant de manière succincte ce qui a été mis en place depuis.**

Le but en séance ne sera pas de modifier les avis et recommandations émises précédemment mais sera de recueillir les éventuelles remarques des participants par rapport à l'état d'avancement des dossiers pour lesquels l'Organe avait émis un avis ou une recommandation.

OCBM	Point à l'ordre du jour	Avis de l'OCBM	Qui est en charge + échéance	Etat du suivi au printemps 2022
Automne 2021	4.1. Bilan de la ligne Express E84 Waremme-Namur et ajustements	L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour la ligne Express E84. Il émet un avis favorable sur les ambitions régionales renforcées et attend de l'OTW la mise en œuvre de celles-ci d'ici 2022.	OTW 2022	En cours
		Il recommande à l'OTW de mettre en œuvre les améliorations émises en termes d'équipement, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E84.	OTW	En cours
		L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes de prendre en main les améliorations en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et la sécurité.	OTW / Communes	
		Enfin, il prend acte que l'AOT assurera un suivi des actions réalisées.	AOT	Le suivi des actions aura lieu dans le cadre de l'évaluation finale

Automne 2021	5.1. Mise en service de la ligne scolaire 387 à Theux	L'Organe prend acte de la création et de la mise en service de la ligne 387 à Theux et attend la présentation des résultats de l'évaluation après un an de mise en service à sa session d'automne 2022.	OTW Automne 2022	Ligne en service Evaluation à mener
Printemps 2021	2.1. Création d'une ligne Express E23	L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW sur les liaisons Express. En vue de la mise en service de la ligne Express E23 : (Burg Reuland-) Saint Vith – Amblève – Bullange – Butgenbach – Waimes – Eupen fin 2021/début 2022 :		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Organe recommande à l'OTW d'étudier rapidement la possibilité de desservir le cœur du PAE de East Belgium Park en bout de ligne.</li> </ul>	OTW	Prévu dans l'horaire définitif (mise en œuvre prévue en septembre 2022)
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Il recommande également à l'AOT et à l'OTW d'étudier rapidement la possibilité de proposer une offre le dimanche pour répondre aux besoins touristiques des Hautes Fagnes.</li> </ul>	AOT + OTW	Prévu dans l'horaire définitif (mise en œuvre prévue en septembre 2022)
		Dans un second temps, il demande à l'AOT d'étudier l'opportunité d'adapter l'amplitude horaire de la ligne aux particularités du travail en pause.	AOT	Besoin à intégrer dans l'évaluation intermédiaire (printemps 2024)
		L'Organe rappelle son avis du 19 mai 2020 d'étudier les besoins d'offre le dimanche soir pour les étudiants koteurs, notamment pour la liaison Waremme-Namur.	AOT	En cours
		Enfin, l'Organe recommande à l'OTW d'évaluer l'accessibilité des PMR de toutes nouvelles lignes créées et d'en assurer l'information publique.	OTW	

Printemps 2021	2.2. Connexion progressive du solde des communes au réseau structurant intercommunal	L'Organe émet un avis favorable sur la mise à jour de la méthodologie de connexion des communes au réseau structurant intercommunal (identification, caractérisation, priorisation, identifications du pôle de destination et de l'offre adéquate) et sur la priorisation des études de connexion. Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport d'étudier et de présenter, progressivement d'ici 2023, les résultats de ces études de connexion lors des OCBM pour :		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>les communes liégeoises d'Awans, Blegny, Dalhem et Soumagne au réseau structurant dans le cadre de l'étude de redéploiement de la partie non urbaine de l'agglomération liégeoise en 2022 ;</li> </ul>	AOT	Etude de redéploiement du Nord de l'agglomération replanifiée en 2027
		<ul style="list-style-type: none"> <li>et les communes de Dison en 2021,</li> </ul>	AOT	Point 4.2 OCBM 21/10/21, clôturé
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Herve en 2022 ;</li> </ul>	AOT 2022	Etude planifiée pour automne 2022
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Plombières en 2023.</li> </ul>	AOT 2023	
		Il recommande de saisir l'opportunité d'étudier la connexion de la commune d'Olné au réseau structurant en même temps que la commune de Soumagne.	AOT	Le périmètre de l'étude de redéploiement de la zone Nord Est de l'agglomération liégeoise intègre ces 2 communes (planifiée pour 2027)
Printemps 2021	3.1. Ligne principale Berloz-Waremme	L'Organe prend connaissance du projet de ligne Berloz-Waremme proposé par l'OTW. Il recommande d'adapter l'offre proposée par un voyage supplémentaire le soir en correspondance avec le train venant de Bruxelles et par un voyage supplémentaire le vendredi midi en lien avec le marché de Waremme.	OTW	En attente de l'échéance DE LIJN de l'arrêt d'exploitation de la ligne actuelle

Printemps 2021	4.1. Plan de transport 2022 – région du Limbourg (Flandre) : impacts côté wallon	L'Organe prend acte des changements envisagés au réseau de transport en commun flamand de la région de transport de Limbourg. Le maintien de la ligne principale « Tongres – Juprelle – Liège » constituera la liaison structurante reliant la commune de Juprelle à son pôle principal à prendre en compte dans le cadre de l'étude wallonne de redéploiement de la zone non urbaine de l'agglomération liégeoise menée en 2022.	AOT	Etude de redéploiement de la zone Nord Est de l'agglomération liégeoise planifiée pour 2027 (intégrant Juprelle)
Automne 2020	2.1.1. . Ajustement du réseau express cible 2021	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes (cfr. fiches en annexe) :		E23 : Mise en service planifiée au 1/9/22
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Burg Reuland - Saint-Vith - Amblève - Bullange - Bütgenbach - Waimes – Eupen</li> </ul>		E22 : Mis en œuvre, évaluation intermédiaire au printemps 2023
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liège - Sprimont - Aywaille - Ferrières - Manhay – Vielsalm - Houffalize – Bastogne</li> </ul>		E69 : Mis en œuvre, évaluation intermédiaire au printemps 2023
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marche - Somme-Leuze - Havelange - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré – Liège</li> </ul>		E20 : Mis en œuvre, évaluation intermédiaire en automne 2022
		Il prend également acte de l'abandon du projet de liaison Express Saint-Vith – Malmedy.		/

		L'Organe recommande d'examiner la connexion efficace en transport en commun entre les différentes localités de Chaudfontaine et Liège dans le cadre du redéploiement de l'offre interurbaine du PUM dont l'étude est prévue en 2022 et sera soumise à son avis.		Etude de redéploiement du Sud-Est de l'agglomération planifiée au printemps 2023
Automne 2020	2.1.3. Mise en œuvre du réseau express 2020/2021 par l'OTW	L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW sur les liaisons Express et demande à l'OTW l'abandon du principe de limitation de trafic local sur les lignes Express afin que l'ensemble des communes desservies bénéficient effectivement de l'offre.		
Automne 2020	2.2. Connexion du solde des communes au réseau structurant (d'ici 2023)	<p>L'Organe émet un avis favorable sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la méthodologie d'identification des communes à connecter au réseau structurant (en n'oubliant pas la commune de Lontzen)</li> <li>• la caractérisation et la priorisation des communes</li> <li>• la méthodologie d'identification du pôle et de l'offre desservant celui-ci.</li> </ul> <p>Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport de présenter à sa prochaine session la caractérisation et la priorisation des communes à connecter au réseau structurant.</p> <p>De plus, il s'agira alors d'initier les projets ad-hoc avec l'OTW et les communes concernées pour la mise en œuvre des étapes 4 et 5, notamment via le redéploiement du reste de l'agglomération de Liège (pour les communes de Awans, Blegny, Dalhem, Oupeye et Soumagne) étudié en 2022 (cfr point 3.1.2.).</p>		Clôturé

Printemps 2020	2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020 sur le réseau express  1. Evolution de la ligne express Marche-Liège 2. Création de la ligne express Malmédy – Verviers 3. Création de la ligne express Waremme- Namur	L'Organe recommande d'étudier la possibilité de desservir le PAE de Petit-Rechain sur l'itinéraire de l'extension de la ligne Malmédy – Verviers vers le PAE des Plénesses. Moyennant la prise en compte de cette remarque, éventuellement dans une seconde phase de mise en œuvre, l'Organe émet un avis favorable à la mise en œuvre des évolutions/créations des lignes Express présentées par l'OTW.		Un arrêt ajouté « CHAINEUX Rue du Trèfle »  Evaluation intermédiaire de la E21 en automne 2022
-------------------	---	--	--	--